

REPUBLIQUE DU BENIN

=====

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-107 DU 31 JANVIER 2014

Chargeant **Monsieur Aké NATONDE**, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de **Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables pour du la période **18 au 25 Janvier 2014**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU** Le Décret N°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;

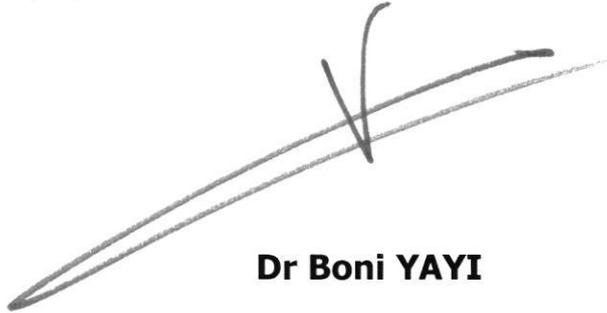
DECRETE :

Article 1^{er} : Du **18 au 25 janvier 2014**, **Monsieur Aké NATONDE** Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé d'assurer l'intérim de **Monsieur Barthélémy Dahoga KASSA**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 janvier 2014

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI